

Communiqué de presse

L'Assemblée plénière a élu cinq membres du Conseil permanent de la Conférence des évêques de France

Au cours de l'Assemblée plénière de la Conférence des évêques de France, qui se tient à Lourdes du 3 au 8 novembre 2007, cinq membres du Conseil permanent ont été élus.

- Sur le critère du nombre d'habitants dans le diocèse :

Mgr Bernard CHARRIER (réélu), évêque de Tulle (diocèse ayant moins de 500 000 habitants)

Mgr Jean-Luc BOUILLERET (réélu), évêque d'Amiens (diocèse ayant entre 500 000 et 1 million d'habitants)

Mgr Jean-Pierre GRALLET (élu), archevêque de Strasbourg (diocèse de plus d'1 million d'habitants)

- Sur le critère de l'ancienneté dans l'épiscopat :

Mgr Jean-Paul JAEGER (élu), évêque d'Arras (évêque nommé avant le 01/01/1997)

Mgr Jean-Luc BRUNIN (réélu), évêque d'Ajaccio (évêque nommé entre le 01/01/1997 et le 31/12/2002)

Chaque membre du Conseil permanent est élu pour un mandat de trois ans.

À l'issue de cette Assemblée plénière de novembre 2007, la composition du Conseil permanent est donc la suivante :

Mgr André VINGT-TROIS, archevêque de Paris, président de la Conférence des évêques de France

Mgr Laurent ULRICH, archevêque de Chambéry et évêque de Maurienne et Tarentaise, vice-président

Mgr Hippolyte SIMON, archevêque de Clermont, vice-président

Mgr Jean-Luc BRUNIN, évêque d'Ajaccio

Mgr Alain PLANET, évêque de Carcassonne

Mgr Jean-Luc BOUILLERET, évêque d'Amiens

Mgr Bernard CHARRIER, évêque de Tulle

Mgr Jean-Pierre GRALLET, archevêque de Strasbourg

Mgr Jean-Paul JAEGER, évêque d'Arras

Biographies disponibles sur le site Internet www.cef.fr